

L'éthique dans la relation d'aide et de soins

OBJECTIFS

- ▶ Apprendre à distinguer ce que la loi prescrit (le légal) de ce qui relève de la décision individuelle (le légitime).
- ▶ Permettre dans le quotidien de la relation d'appliquer les textes de façon concrète.
- ▶ Engager une réflexion sur le sens et la finalité de l'acte éducatif ou de soin.

Méthodes pédagogiques :

Autoévaluation en amont de la formation

Recueil des attentes

Études de cas issus des pratiques professionnelles, apports théoriques, législatifs, méthodologiques, travail en sous-groupe

Remise d'un support écrit. Fin de stage : évaluation des acquis

Personnes concernées / Prérequis :

Tout personnel éducatif ou soignant travaillant auprès de personnes en situation de handicap ou de fragilité

Animation : Cadre infirmier ou Psychologue

Nombre de participants : 12 personnes maxi

DPC : nous consulter

Durée : 3 jours, soit 21 heures

INTRA

Cette formation peut être organisée dans votre établissement avec un tarif groupe.



PROGRAMME *Catalogue 2025*

- ▶ De l'éthique à la déontologie : entre notion et concept
 - le légal et le légitime (historique)
 - la morale : cadre éthique, valeurs, norme
 - la déontologie : cadre juridique
 - la relation d'aide et de soins : du rôle du professionnel à la place de l'utilisateur

- ▶ Le cadre juridique : fonction et rôle de l'institution et du professionnel
 - la hiérarchie des normes en droit : du général au particulier
 - de la loi de 2002.2 à la loi 2005.102
 - l'institution, le professionnel, l'utilisateur : responsabilités et obligations

- ▶ La gestion des individus : professionnels et utilisateurs
 - le respect de l'utilisateur : personnalisation, écoute, information, accompagnement, adaptation de la prise en charge
 - le travail d'équipe : rôle de l'équipe et importance du cadre institutionnel
 - la dynamique de groupe : conflit, verbalisation, cohésion
 - la reconnaissance professionnelle : valorisation, engagement, implication

- ▶ La relation d'aide et de soins : ce que recouvre les soins
 - professionnels et utilisateurs : aspects physiques et psychiques
 - la gestion des affects : déshumanisation des protocoles de prise en charge, routinisation
 - la relation entre professionnels et utilisateurs au quotidien : appréciation individuelle, introspection professionnelle
 - les situations critiques : limites du droit

